

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville se réunira en Mairie, au lieu ordinaire des séances, salle du Conseil Municipal, le :

Mercredi 12 avril 2023 à 18 heures 30

L'ordre du jour unique est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 mars 2023
2. Compte Administratif 2022
3. Compte de gestion 2022
4. Affectation du résultat
5. Budget primitif 2023
6. Impôts locaux : vote des taux
7. Dépenses à imputer au compte 6232 – Fêtes et cérémonies
8. Subventions aux organismes
9. Subvention de fonctionnement au CCAS au titre de l'année 2023
10. Autorisation de programme et crédits de paiement pour la création d'une nouvelle école et d'une cuisine centrale
11. Demande de garantie d'emprunt au profit de LOGEAL IMMOBILIÈRE pour l'immeuble sis 22 rue des Martyrs
12. Convention de transport entre la Ville et le Collège Alain : autorisation de signature
13. Contribution fiscalisée du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine Notre-Dame de Bondeville / Le Houlme
14. Manifestation d'intérêt pour prise à bail du futur immeuble au 102, route de Dieppe : autorisation de signature
15. Convention triennale de tarification sociale des cantines scolaires : autorisation de signature
16. Adhésion à la convention cadre et à la mission santé/prévention du Centre de Gestion Départementale : autorisation de signature
17. Modification du tableau des effectifs
18. Affaires diverses : pour information
19. Questions diverses

Notre-Dame de Bondeville,
Le mardi 4 avril 2023



Mme le Maire,

Myriam MULOT